ÉLYSÉE

6 septembre 2023

FAQ - Les réponses à vos questions !

Télécharger le .pdf

L’INSCRIPTION

Qui peut s’inscrire à la visite ?

Toute personne peut s’inscrire à la visite. Au moment de l’inscription, les informations suivantes vous seront demandées : Nom et prénom, date et lieu de naissance et une adresse email.
Il est possible d’inscrire six personnes maximum par commande. Veillez à bien inscrire nominativement tous vos invités. Une fois l’inscription enregistrée, il ne sera plus possible de modifier l’identité du détenteur d’un billet.

Peut-on réserver au préalable ?

Oui, c’est même obligatoire !

Peut-on visiter le Palais de l’Élysée sans billet ?

Non, la visite se fait uniquement sur inscription. Il ne sera pas possible de visiter le Palais sans billet le jour J. Chaque billet est individuel et strictement personnel.

Est-il possible de modifier son créneau ?

Non, si votre groupe est séparé sur deux créneaux différents, il ne sera pas possible de modifier les créneaux.

Je ne peux finalement plus venir, est-ce que je peux échanger mon billet avec un proche ?

Non, le billet n’est ni cessible, ni modifiable.

J’ai fait une erreur de frappe dans mon nom / prénom ou dans mon adresse email

Vous pouvez envoyer une demande de correction à invitation2.elysee@elysee.fr en rappelant le numéro de la commande.

Je me suis trompé de date de naissance / lieu de naissance

Vous pouvez envoyer une demande de correction à invitation2.elysee@elysee.fr en envoyant un message depuis l’e-mail utilisé lors de votre commande, et en rappelant votre nom et prénom.

J’ai inscrit un seul de mes prénoms

Ce n’est pas problématique, il est juste nécessaire que celui-ci apparaisse sur votre pièce d’identité.

Je suis la seule personne à avoir reçu une confirmation de préinscription. Est-ce normal ?

Oui, la confirmation de préinscription est uniquement envoyée à la personne ayant effectué la demande.

Quand les billets seront-ils envoyés ?

Les billets seront envoyés 2 à 3 jours avant le début de l'événement. Si vous ne recevez rien d'ici là, pas d'inquiétude, c'est normal. Les billets seront envoyés individuellement à chaque adresse renseignée lors de l'inscription.
Si vous n'avez rien reçu après cette période, regardez votre boite spam. L'e-mail de confirmation peut parfois s'y glisser.
Si vous n'avez pas reçu tous les billets de vos invités, veuillez vérifier avec eux. Ils l'ont peut-être directement reçu sur leur boite personnelle.

J'ai reçu un e-mail m'indiquant qu'il n'y avait plus de places disponibles. Pourquoi ?

Malheureusement, compte-tenu des capacités, l'Élysée ne peut accueillir tout le monde. Mais le Président le rappelle souvent lui-même, l'Élysée est la maison de tous les Français.
Nous organisons d'autres manifestations dans l'année, comme la Fête de la Musique. Ce n'est que partie remise !
Un conseil : abonnez-vous à nos réseaux sociaux pour ne pas louper les inscriptions l'année prochaine.

LE JOUR J

Horaires

Première visite : 8h00
Dernière entrée : 17h30
Il faudra se présenter 30 minutes avant son créneau pour les contrôles de sécurité.
Ex : j'ai sélectionné la visite de 13h, je dois me rendre au point indiqué sur mon billet à 12h30.

Point d'accès et stationnement

Le point d'accès est précisé sur le billet. Vous ne pourrez pas accéder au Palais de l'Elysée par un autre accès.

Nous attirons votre attention sur le fait que dimanche 17 septembre 2023, la Ville de Paris organise la journée « Paris respire », nouvelle édition de la Journée sans voiture.

Que faut-il apporter le jour J ?

Le jour de votre visite, vous devrez présenter votre invitation, votre pièce d'identité.

Ma pièce d'identité est périmée

Le jour J, il vous faudra présenter une pièce d'identité. Si celle-ci est périmée, nous vous prions de bien vouloir la présenter accompagnée d'un justificatif de rendez-vous pour renouvellement.

Les lieux sont-ils accessibles aux personnes handicapées ?

Oui, l’intégralité du parcours sera accessible pour les personnes à mobilité réduite. Vous êtes PMR ? Sur le lieu de rendez-vous inscrit sur le billet, vous pourrez vous signaler aux sapeurs-pompiers présents, ils vous prendront en charge. L’inscription est toutefois nécessaire.
Vous pouvez être accompagné de deux accompagnateurs maximum.

Je suis une femme enceinte, est-ce que je peux accéder à la visite par une file prioritaire ?

Oui, sur le lieu de rendez-vous inscrit sur le billet, vous pourrez vous signaler aux sapeurs-pompiers présents, ils vous prendront en charge.
Vous pouvez être accompagné de deux accompagnateurs maximum. Ces accompagnateurs devront également être munis d’un billet.

Les lieux sont-ils accessibles pour les bébés/enfants ?

Les poussettes ne pourront pas entrer à l’intérieur du Palais. Les parents pourront laisser leurs poussettes au moment de l’accès à la visite avec un système de consigne et les récupèreront à la sortie.
Une nurserie sera à votre disposition à la fin du parcours pour changer son bébé.
Les enfants sont à la charge de leurs parents pendant toute la durée de la visite.

Mon enfant ne possède pas encore de pièce d’identité

Dans ce cas, nous prions de bien vouloir vous munir du livret de famille et de votre pièce d’identité.

Objets interdits

Les objets dangereux (ex : objet tranchant, ciseaux, etc.) ou volumineux (ex : casque de moto, chaise pliante, etc.) sont strictement interdits. Il n’y a pas de consigne pour les objets volumineux (à part pour les poussettes, voir plus haut)
Les animaux de compagnie sont également interdits, à l’exception des chiens d’assistance.
Les objets confisqués seront détruits. Il ne sera pas possible de les récupérer.
Les sacs à dos ainsi que les appareils photos sont toutefois autorisés.

Est-ce que je peux manger sur place ?

Une buvette sera installée en fin de parcours.
Des fontaines à eau seront également disposées en début et fin de parcours.
Vous pouvez également apporter des sandwichs et des bouteilles d’eau jusqu’à 50 cl. Attention, les bouteilles en verre et les cannettes sont interdites.

Est-ce que je peux prendre des photos et les partager sur les réseaux sociaux ?

N’hésitez pas à amener votre matériel léger (petit appareil photo, petite caméra) et à partager vos photos sur les réseaux sociaux en taguant la Présidence (@Elysee).
Les meilleurs « stories » et publications seront partagées.

Est-ce que le Président sera présent, et si oui quel jour ?

Nous ne communiquons pas cette information pour des raisons de sécurité.